

Chaque semaine, retrouvez l'essentiel de l'actualité du secteur de l'assurance sélectionné par Astrée, sur [notre site internet](#) et sur nos comptes Twitter et LinkedIn.

Astrée · avocats



Astrée · consultants



Analyse ACPR : Revalorisation 2021 des contrats d'assurance-vie et de capitalisation – engagements à dominante retraite collectifs

juillet 22

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L'autorité publie en juillet une [nouvelle étude](#) permettant de constater que le taux de revalorisation moyen des contrats collectifs à dominante retraite est en baisse passant de 1.86% en 2020 à 1.76% en 2021. Le taux technique moyen des contrats d'assurance vie collectifs à dominante retraite a également baissé à 1.21% en 2021 contre 1.24% en 2020, comme les taux de chargement de gestion qui baissent sur les fonds euros à 0.43% contre 0.47% en 2020.

Protocole de coopération DGCCRF-ACPR

juillet 22

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Les deux autorités ont formalisé leur coopération dans le cadre d'un [accord](#) visant à renforcer la coordination de leurs actions en matière de protection de la clientèle des secteurs de la banque et de l'assurance le 13 juillet dernier. Pour rappel, la DGCCRF et l'ACPR échangent déjà régulièrement sur des sujets de grande ampleur pour protéger le consommateur dans les secteurs de la banque et de l'assurance, cela a notamment pu être le cas pour le démarchage téléphonique ou le plafonnement des frais bancaires.

Analyse ACPR : Le financement des professionnels de l'immobilier par les banques françaises en 2021

juillet 22

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L'autorité publie en juillet une [nouvelle étude](#) suite à l'exploitation des données remises par les 5 principaux groupes bancaires français.

Rapport d'activité de la DGCCRF 2021 – Renforcement des contrôles

juillet 22

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

La DGCCRF a publié le 11 juillet dernier son [bilan 2021](#). Avec plus de 133.000 contrôles réalisés sur l'année au sein de plus de 91.000 établissements, la DGCCRF poursuit son action contre les fraudes économiques et les arnaques pour protéger les consommateurs français notamment : sur les rappels de produits dangereux, le démarchage téléphonique, l'e-commerce, ou encore les dispositifs du 100% santé.

CNIL : Mises en demeure de sites web insuffisamment sécurisés

juillet 22

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Sur 21 organismes contrôlés par la CNIL en 2021 dans le cadre de la cybersécurité du web français, 15 organismes ont fait l'objet de [mises en demeure](#). La CNIL constate un certain nombre de défauts de sécurité de leur site web susceptibles de conduire à une violation des données personnelles (comptes utilisateurs insuffisamment protégés, données insuffisamment chiffrées).

Projet de réforme - La résiliation en trois clics

juillet 22

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Un [projet de loi](#) portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat a été présenté en Conseil des ministres le 7 juillet 2022 afin de soutenir le pouvoir d'achat des Français face à la hausse de l'inflation. Dans le cadre de ce projet, un amendement a été adopté concernant les modalités de résiliation des contrats d'assurance souscrits en ligne, dénommées par la presse « la résiliation en trois clics ».

Cet amendement prévoit qu'un décret du gouvernement devra fixer les modalités de la réforme ; on retient d'ores et déjà : la mise en place d'un bouton spécial pour la résiliation, accessible, permanent et visible sur les espaces web

des acteurs, une fonctionnalité qui sera gratuite pour les consommateurs auprès desquels l'assureur devra notifier la réception de leur résiliation.

Cette réforme devrait s'appliquer tous risques confondus sur les contrats souscrits par des consommateurs à compter du 1^{er} février 2023.

Le projet de loi sera examiné en séance publique par les députés à compter du 18 juillet 2022.

AMF : cartographie 2022 des marchés et des risques

juillet 22

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L'AMF constate dans sa [publication du 6 juillet](#) des risques financiers et économiques accrus en 2022 par divers facteurs dans un contexte sanitaire et international difficile : inflation, accélération de la normalisation des politiques monétaires, pression sur la solvabilité des entreprises et correction des marchés financiers.

ACPR : mise en garde du public contre des escroqueries

juillet 22

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L'ACPR a alerté le public, par un [communiqué de presse](#) du 7 juillet dernier, contre des propositions frauduleuses de crédits, de livrets d'épargne, de services de paiement et d'assurances par des sites ou entités n'étant pas autorisés à proposer des produits bancaires ou assurantiels en France.

Pour rappel, l'ACPR met à jour une liste noire de ces entités frauduleuses. On compte 437 nouvelles inscriptions au cours du deuxième trimestre 2022. L'autorisation des acteurs à proposer ces produits peut être vérifiée sur le registre des agents financiers (REGAFI), le registre de l'ORIAS ou encore le registre des organismes assureurs (REFASSU).

AMF : Synthèse des contrôles SPOT sur les obligations de meilleure exécution et de meilleure sélection applicables aux sociétés de gestion de portefeuille

juillet 22

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L'AMF a publié sa [synthèse des contrôles SPOT](#) le 7 juillet : elle constate notamment que les sociétés de gestion de portefeuille ont mis en place des politiques de meilleure exécution mais qui sont insuffisamment précises et omettent d'apporter certaines informations requises par la réglementation applicable, mais aussi que le recours des sociétés à des courtiers fait certes l'objet de comité en charge du suivi de la qualité des prestations mais que le dispositif de suivi et d'évaluation de la qualité d'exécution n'est pas ou peu formalisé.

Contrôles DGCCRF de masse suite à la réforme du 100% santé

juillet 22

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Plus d'un millier de contrôles ont été diligentés auprès de plus de 700 opticiens et audioprothésistes en France pour contrôler la mise en place des devis normalisés 100% santé sur les équipements optiques et les audioprothèses, cœur de la réforme du reste à charge 0. Sur ces contrôles, on relève 123 injonctions de mise en conformité, 324 avertissements et 17 procès-verbaux administratifs pour les manquements les plus graves.

La DGCCRF a également retenu des pratiques commerciales trompeuses donnant lieu à des suites contentieuses pénales pour 15 professionnels notamment pour des offres promotionnelles, des défauts d'information précontractuelle ou encore des ventes d'équipements optiques sans ordonnance.

Publication ACPR : Publicité en matière d'assurance vie

juillet 22

L'ACPR publie dans sa [revue de juillet 2022](#) les tendances de l'année 2021 en matière de publicité en assurance vie. L'ACPR rappelle aux professionnels l'obligation de présenter les offres de façon claire et équilibrée en faisant apparaître les risques corollaires des avantages mis en avant de manière apparente dans le corps principal du texte publicitaire. Les renvois en bas de page ne répondent pas au principe d'équilibre.

Qui sommes-nous ?

Astrée est un réseau pluridisciplinaire d'avocats et de consultants spécialisés dans le secteur de la distribution de produits d'assurances bancaires et financiers.

Astrée

67 avenue Pierre Grenier
92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 10 43 80

www.astreeavocatsetconsultants.com